

Club associatif

Publié jeu, 24/12/2009 - 20:02



Que veut dire club associatif ?

Le club n'est pas une structure commerciale. Pour plonger, il faut adhérer au club (aux alentours de 200 euros) puis il est possible de pratiquer quasiment toute l'année sans avoir besoin de participer financièrement pour les plongées.



Pourquoi le coût de l'adhésion est-il si faible ?

Tout d'abord le club reçoit des subventions (en particulier de la ville de Sévrier) mais surtout il n'y a pas de professionnels rémunérés (y compris le comité, instance de décision du club) et tout le monde est bénévole. Les adhérents sont donc sollicités pour donner de leur temps à l'entretien du club :

- nettoyage des locaux
- nettoyage des bateaux
- réparation du matériel détérioré
- entretien courant du matériel club mis à disposition des adhérents
- participation aux manifestations sportives organisées par la ville de Sévrier
- participation à la formation des plongeurs pour les encadrants

Mais la principale caractéristique d'un club associatif, c'est la convivialité, les adhérents ne se limitent pas à plonger lorsqu'ils sont au club. A la moindre occasion nous organisons un apéritif ou repas au bord du lac .

[Retour à la page de présentation du club](#)

- Rubrique:
 - [Vie du club](#)